

Comment utiliser le portail
« Autorisation de voirie »
du Département de la Gironde
pour les particuliers

1- Se rendre sur le portail

1

Se rendre sur la page

<https://autorisationsdevoirie.gironde.fr>

2

Cliquer sur

> Demande pour particulier

AUTORISATIONS DE VOIRIE



Pour tout projet ou intervention sur le Domaine Public Routier départemental (routes départementales et leurs abords), une demande d'autorisation doit être formulée auprès de nos services.

Vous possédez déjà un compte ?

➔ Connexion entreprise

👤 S'inscrire au portail

> Demande pour particulier


Pour une meilleure expérience de navigation, il est recommandé d'utiliser les dernières versions de Chrome, Firefox, Edge ou Safari.

[Mentions légales](#)

[Données personnelles](#)

2- Faire une demande

PREMIERE PAGE : AJOUT DE LA DEMANDE > DETAIL

- 1 Renseigner vos coordonnées
- 2 Préciser l'objet de votre demande
- 3 Choisir une catégorie et sous-catégorie d'autorisation
- 4 Compléter les informations liées à votre demande
- 5 Cliquer sur  Continuer et saisir une localisation

1 - AJOUT DE LA DEMANDE > DÉTAILS

Nom : * Prénom : *

Téléphone : * Mail : *

Adresse : *

Le bénéficiaire de l'arrêté est-il différent du demandeur ? Oui Non

Que souhaitez vous faire ? *


Exemple : branchement, couche de roulement, pose de la fibre, course des coteaux, ...

Cette demande est elle liée à un arrêté existant ?

NON : demande initiale OUI : prolonge un arrêté existant


VOTRE DEMANDE CONCERNE ?

- ARRETE D'ALIGNEMENT**
Délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété privée
- AUTORISATION DE VOIRIE**
Demande d'occupation du domaine public (accord technique de travaux, accès, rejet au fossé, permission de voirie...)
- ARRETE DE CIRCULATION**
Restriction de circulation dans le cadre d'un chantier, d'une manifestation, d'un dépôt de matériel...

 Continuer et saisir une localisation

2- Faire une demande

DEUXIEME PAGE : AJOUTER UNE LOCALISATION

- 6 Choisir linéaire ou intersection ou ponctuelle
- 7 Indiquer la localisation, soit en cliquant sur la carte (clic droit) sur les routes bleues (réseau départemental) ou avec les champs de saisie (Points routes)
- 8 Cliquer sur 

2 - DEMANDE - AJOUTER UNE LOCALISATION

Réinitialiser la saisie

1 - Quel type de localisation souhaitez vous utiliser ?

LINÉAIRE : POINT DE DÉPART ET D'ARRIVÉE INTERSECTION POINT PONCTUEL

2 - Comment souhaitez-vous saisir votre localisation ?

Point routier : RD, PR et Abscisse Latitude/Longitude

3 - Sur quelle route départementale se situe votre demande ?

Route :

Points routes :

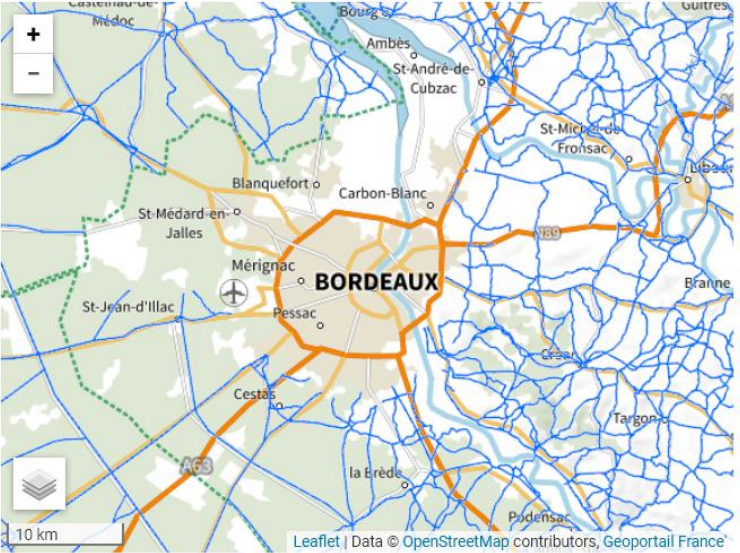
PR Début : * Abscisse début : * PR Fin : * Abscisse fin : *

Sauvegarder

Afin de positionner au mieux la carte, veuillez utiliser les barres de recherche en haut de la carte. Zoomer sur la carte puis faire 1 clic droit à l'endroit souhaité de la zone de travaux, d'occupation ou d'alignement. Si votre demande concerne plusieurs routes départementales, veuillez saisir plusieurs localisations.

Rechercher une commune : Saisir une commune du département

Rechercher via des coordonnées GPS : Saisir la latitude, longitude (Ex: 44.93339)



10 km Leaflet | Data © OpenStreetMap contributors, Geoportail France

2- Faire une demande

TROISIEME PAGE : RECAPITULATIF

9 Vérifier les informations

10 Si souhaité, ajouter une information pour l'instructeur via le canal de discussion

11 Cliquer sur

DISCUSSION

Enregistrer le brouillon

Envoyer à l'instruction

FICHE DE LA DEMANDE

Référence : 2026/476 Nature des travaux : sdfsdj

Type de demande : Demande initiale

Catégorie : **ARRETE DE CIRCULATION** : Restriction de circulation dans le cadre d'un chantier, d'une manifestation, d'un dépôt d...

Sous catégorie : Arrêté de circulation temporaire sans déviation : Alternat, empiètement, travaux sur accotement...

Quelle(s) réglementation(s) envisagez vous ?

EMPRISE CHANTIER

Zone de chantier empiétant sur chaussée sans alternat Zone de chantier sur accotement uniquement

ALTERNAT

Mise en place d'un alternat avec sens prioritaire (panneaux C18/B15) Mise en place alternat par feux de chantier et par piquets K10 selon horaires

Mise en place d'un alternat par feux de chantier (CF24) Mise en place d'un alternat manuel par piquets K10 (CF23)

2X2 VOIES

Neutralisation d'une voie sur route à 2x2 voies

Information complémentaire :

FICHIERS JOINTS

Plan des travaux 1/200 ou 1/500*
Envoyé le par

LISTE DES ACTES ASSOCIÉS

DISCUSSION

Ce tableau ne contient pas de données

Écrivez un message...

Enregistrer le brouillon

Envoyer à l'instruction

Sélectionner un fichier... Envoyer

3- Suivre votre demande

Vous pouvez suivre votre demande, dialoguer avec le service instructeur et télécharger votre autorisation

- 1 Recevoir un mail de confirmation (vérifier les spams)
- 2 Retrouver la demande en cliquant sur le lien contenu dans le mail
- 3 Dialoguer si besoin avec le service instructeur via le canal de discussion
- 4 Télécharger l'autorisation

